

Commune de CANY-BARVILLE
CONSEIL MUNICIPAL – Séance du lundi 30 août 2010
COMPTE-RENDU DE PRESSE

L'an deux mil dix, le trente août, à 20h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre THEVENOT, Maire.

Etaient présents :

Mr Jean-Pierre THEVENOT Maire – MM Sylvain MAILLARD - Rémi GOUDSMETT – Jean-Charles FONTAINE – Christel CARPENTIER et Michel BAUDRY – Adjointes au Maire
MM Marie-Ange FLEURY-LEGENDRE – Michel LEVIEUX – Noël DECURE - Pierre-Yves JEGAT - Nicolas MOLETTE - Pascal LARGILLET – Agostinho GONCALVES - Emmanuel COTTIN – Benoît MARCHIS – Jean-Yves STEPHAN – Valérie BAILLET – et Magali GERVAIS – conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Cécile HERVIEUX (pouvoir à Mme Marie-Ange FLEURY-LEGENDRE)
Mme Marlyse DOULET (pouvoir à Mr Pierre-Yves JEGAT)
Mme Odile MARCHAND (pouvoir à Mme Magali GERVAIS)

Absents : Mme Martine AUGER et Mr Alain PELLEZ.

Date de convocation : 23 août 2010.

Monsieur le Maire constate le quorum, ouvre la séance à 20h40.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Pascal LARGILLET a été élu secrétaire de séance.

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 12 juillet 2010

Adopté à l'unanimité.

DELIBERATIONS :

Commande publique : taille des haies et végétaux : attribution du marché

Dans le cadre de la taille et l'entretien annuel des haies, une consultation a été engagée auprès des entreprises. 4 lots ont été définis, par type de taille et par secteur géographique de la commune.

Après analyse des offres, et négociation avec chaque entreprise, la commission d'achat public propose de retenir les offres suivantes :

Lot 1 et 2 : SERVICE VERT 743, rue des écoles 76210 BOLLEVILLE

Lot 3 : ARBO PAYSAGE973, route du Bois Gribout 76190 HAUTOT ST SULPICE

Lot 4 : ESPACES VERTS DU VAL DES FRANCS Route du bord de Seine 76170 LILLEBONNE

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'attribution des lots aux entreprises mentionnés et autorise Mr le Maire à signer les pièces du marché.

Vie associative : convention à intervenir avec les associations pour la mise à disposition de locaux communaux

Afin de régir les conditions d'utilisation des différentes salles mises à la disposition des associations, il est proposé au conseil municipal de délibérer pour :

- adopter le principe de cette convention-type, qui sera rédigée en fonction des particularités de chacune des associations,
- autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions à intervenir avec les associations.

Adopté à l'unanimité.

Restauration scolaire : approbation du règlement intérieur

Afin de permettre une bonne gestion de l'accueil des enfants dans le cadre du service de restauration scolaire, la commission « écoles et jeunesse » en sa séance du 24 août 2010 a proposé des amendements au règlement intérieur en vigueur.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le nouveau règlement intérieur qui sera applicable dès la rentrée scolaire de septembre 2010.

Aménagement de trois logements – 16, rue du Hôme : demande de financement auprès des partenaires.

Le patrimoine communal sis 16, rue du Hôme offre l'opportunité de créer trois logements. L'étude de faisabilité menée par le cabinet de maîtrise d'œuvre Auvray-Dubailly confirme la possibilité de réaliser un T3 accessible aux personnes à mobilité réduite au rez de chaussée, et deux T2 au 1^{er} étage, avec chambre et salle de bains sous combles.

L'organisme SICA Nord-Ouest (anciennement CDAH 76 – centre départemental de l'amélioration de l'habitat), sur notre demande, a réalisé une étude prévisionnelle de financement, qui a été étudiée par la commission des finances le 20 juillet dernier.

Dans le cadre de l'OPAH, menée par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, cette opération est éligible aux aides de l'Etat, de la Région Haute-Normandie, du Département de Seine-Maritime, et de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- confirme le lancement de l'opération d'aménagement de trois logements au 16 rue du Hôme,
- adopte le plan de financement approuvé par la commission des finances,
- sollicite les subventions auprès des différents partenaires financiers : Etat (Palulos), Région Haute-Normandie, Département de Seine-Maritime et Communauté de communes de la Côte d'Albâtre.

Finances : décision modificative n° 1 – budget annexe du Camping et des locaux Place Robert Gabel.

La commission des finances en sa séance du 20 juillet 2010 a émis un avis favorable pour présenter une décision modificative n° 1 pour les budgets annexes du camping et des locaux Place Robert Gabel.

Adopté à l'unanimité.

Aménagement des passages traversant de la place Robert Gabel, de l'arrière de la mairie, et de la réfection partielle du fronton et du campanile : attribution d'un fonds de concours par la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre

Le conseil municipal approuve l'attribution d'un fonds de concours par la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre suivant les modalités suivantes pour le financement de l'opération mentionnée en objet.

Montant financier de l'opération HT : 86.500,00€

Montant du fonds de concours attribué : 20% du montant restant à charge de la commune plafonné à 17.300,00€ HT.

Adopté à l'unanimité.

Bris d'une vitrine – Place Robert Gabel : remboursement d'assurances

Le dimanche 23 mai dernier, un véhicule a percuté la vitrine du magasin Pure tendance, 11 place Robert Gabel. La vitrine brisée a dû être entièrement changée.

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte l'indemnité proposée par les assurances GROUPAMA en remboursement de ce sinistre.

COMMUNICATIONS

- Personnel : vacance d'un poste à l'accueil de l'Hôtel de Ville – lancement du recrutement d'un adjoint administratif – poste à pourvoir au 01/12/2010.

La séance est levée à 22h45.

Fait à Cany-Barville, le 31 août 2010.

Le Maire,



Jean-Pierre THEVENOT.